



# Syndicat Mixte Ardèche Claire

Bulletin inf'eau - avril 2010

## Budget 2010

voté à l'unanimité

Lors de la réunion du Comité Syndical du 31 mars dernier, les budgets primitifs 2010 ainsi que les comptes administratifs de 2009 ont été votés à l'unanimité des membres présents.

Ce vote avait été précédé, le 24 février, d'un débat d'orientations budgétaires.

**Montant du budget 2010 : 3 300 355€**

dont 1 632 436€ de fonctionnement et 1 667 919€ d'investissement.

### Répartition et origine des recettes :

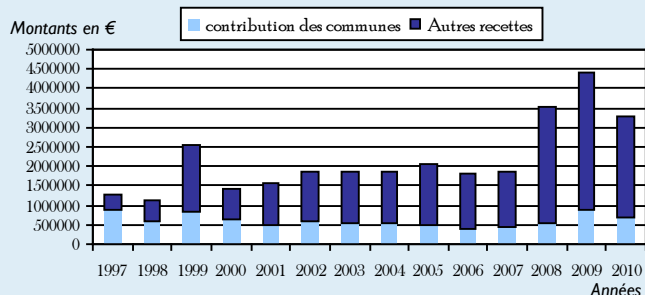
- **La contribution globale des communes adhérentes au Syndicat s'élève à 700 886€, soit 21.4% des recettes.**

Pour chaque commune, le montant des contributions est calculé en fonction du potentiel fiscal et du nombre d'habitants.

- **Le reste des recettes est constitué essentiellement de subventions (Agence de l'Eau, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 07, Europe, Etat).**

Les postes des chargés de missions et techniciens sont subventionnés à 80%. Pour Natura 2000, les opérations portées par le Syndicat et le poste d'animateur sont financés à 100% par l'Europe (FEADER) et l'Etat.

### Zoom sur : Évolution du budget global du Syndicat et de la part de contribution des communes depuis 14 ans



Données issues des budgets primitifs, sections de fonctionnement et d'investissement.

### Grands axes de dépenses prévues :

- **Poursuite des actions du Contrat de rivière :**

travaux d'entretien de la végétation et du lit des cours d'eau, travaux 4 premiers sites de loisirs (plages et parcours canoë), suivi de la qualité écologique des rivières, restauration du ruisseau du Bourdary, restauration des berges de la Volane à Vals les Bains et communication (concerne uniquement les opérations sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat) ;

- **Poursuite des opérations Natura 2000 :**

campagnes de suivi de la tortue Cistude, fermeture d'un gîte à chauve-souris, inventaires scientifiques complémentaires et suivi des habitats naturels par télédétection ;

- **Poursuite de l'élaboration du SAGE :**

lancement d'une étude sur les volumes maximum prélevables dans les secteurs déficitaires en eau, finalisation de la rédaction du projet de SAGE, reprographie et diffusion du document, enquête publique et communication (opération étalées sur 2010-2012) ;

- **Lancement des travaux de réhabilitation des locaux du Syndicat.**

Le montant prévisionnel global de ces travaux a été fixé à 300 000€HT.

Informations détaillées sur les budgets :

sur demande auprès du Syndicat ou sur le site Internet [www.ardeche Claire.fr](http://www.ardeche Claire.fr) rubrique calendrier-délibérations.



# SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

## rédaction du document définitif en cours



Sur la base de la stratégie validée à l'unanimité en 2008, l'année 2010 est celle de la rédaction du SAGE :

- Le contenu de chaque chapitre est analysé et débattu lors de réunions des commissions thématiques (ces groupes de travail sont constitués d'élus, de représentants et de techniciens des différentes structures représentées au sein de la Commission Locale de l'Eau).
- Les avant-projets et projet de SAGE seront ensuite validés par la Commission Locale de l'Eau.

### Calendrier de travail du 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 :

- 8 avril : commission thématique quantité-étiages
- 27 avril : commission thématique quantité-crues  
démarrage étude Volumes Maximum Prélevables
- 29 avril : commissions thématiques qualité-rejets,  
qualité- milieux, usages et gouvernance
- 26 mai : Bureau de la Commission Locale de l'Eau
- 17 juin : Commission Locale de l'Eau.

Pendant l'année 2011, les collectivités seront consultées officiellement et le document sera soumis à une enquête publique.

L'approbation définitive du document est prévue pour fin 2011.

### Zoom sur :

#### Financement de la poursuite de l'élaboration du SAGE

Pour la période 2010-2012, le renouvellement de la convention de partenariat et de financement avec l'Agence de l'Eau et la Région Rhône Alpes permet une **aide de 84% sur le global des dépenses prévues.**

Le complément de financement sera apporté par les 158 communes du bassin versant de l'Ardèche à raison de **0.60€/habitant pour 3 ans.**

Pour les communes adhérentes au Syndicat Ardèche Claire, cette dépense est intégrée à leur contribution globale au Syndicat  
(soit 12 262€/an pour l'ensemble des communes du Syndicat).

## Contrat de rivière et Natura 2000

### le point sur les travaux d'entretien des rivières

Les chantiers d'entretien de la végétation, du lit et des berges des cours d'eau programmés pour l'année 2009 se sont terminés en février 2010 :

- 20 chantiers répartis sur l'ensemble des rivières Ardèche, Lignon, Auzon, Claduègne et Ibie ;
- 13 000 mètres linéaires de rivière traités ;
- 182 700€HT de travaux.



Entretien de la végétation  
Ardèche à Barnas (déc. 2009)



Débardage à cheval en zone sensible  
Confluence Ardèche Beaume à Labeaume (nov. 2009)



Remobilisation des bancs de graviers  
Ibie à Lagorce (nov. 2008)

Tous ces travaux sont planifiés sur l'ensemble de la durée du Contrat de Rivière (2008-2014).  
Ils sont réalisés dans le cadre de Déclarations d'Intérêt Général (DIG).



## En 2010, 21 chantiers sont prévus :

- réalisation en totalité par des entreprises prestataires (consultation en cours) ;
- réalisation d'octobre à décembre 2010 (période la plus favorable car de moindre sensibilité des milieux naturels)

## Carte de localisation des chantiers :

### 15 chantiers programmés sur les rivières Ardèche et Lignon :

Mayres - secteur Pont de Malbos  
Mayres - secteur Malbos  
Mayres - secteur Mas de Garry  
Mayres - secteur le Travers  
Barnas - secteur Pont de Chadenac  
Thueyts - secteur Pont de Chaudons  
Jaujac - secteur Pont du Bruget  
Jaujac - secteur amont et aval du stade

Lalvade d'Ardèche - secteur Bayzan  
Labégude - secteur Pont de Vals  
Aubenas - secteur Ancienne Ile  
St Didier sous Aubenas - secteur Pont de Ville

Vogüé - secteur Pont vieux  
Lanas - secteur Les Auche  
Sampzon - secteur Coudouillères

### Rivières Fontaulières et Bourges :

- POE élaboré
- procédure de DIG menée en 2010
- démarrage des travaux en 2011

### 4 chantiers programmés sur les rivières Auzon et Claduègne :

Darbres Lussas - secteur Bonnaud  
Lavilledieu - secteur le Moulin  
Mirabel Villeneuve de Berg - secteur Ancien Moulin  
Mirabel Villeneuve de Berg - secteur Darcon

### 2 chantiers programmés sur la rivière Ibie :

St Maurice d'Ibie - secteur aval du village  
Vallon Pont d'Arc - secteur La Roche

#### Légende :



chantier d'entretien de la végétation et des berges



chantier de gestion du transport des matériaux solides



territoire du Contrat de rivière

## Zoom sur :

### Inauguration officielle des passes à poissons des seuils de Lanas, Vallon Pont d'Arc et Salavas, le 2 avril 2010

Construits pendant l'été 2009, ces trois ouvrages permettront aux poissons de franchir à nouveau les barrages. A terme, 6 autres seuils devront être équipés pour restaurer la circulation sur l'Ardèche du Rhône à Aubenas.



Lors de l'inauguration, la visite des 3 sites a été suivie par une cérémonie en bord d'Ardèche. Près de 130 personnes (élus, partenaires et riverains) ont partagé cette journée avec nous.